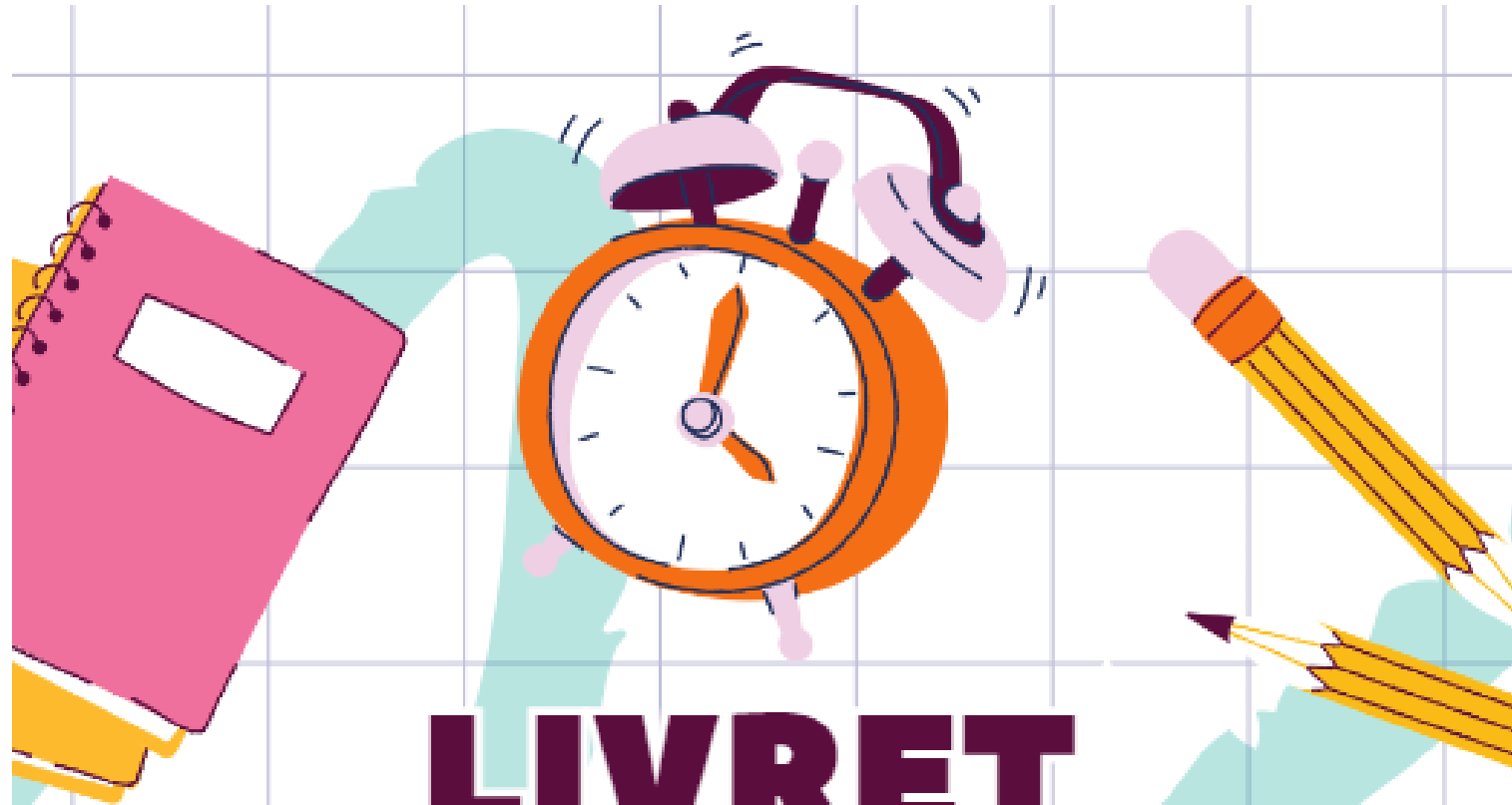




LIVRET D'ACCUEIL MATERNELLE

**ÉCOLE
PRIMAIRE
MONTMAUR**

L'ÉCOLE MATERNELLE

QU'EST-CE-QUE C'EST?

Bienvenue à vous et à vos enfants

Votre enfant est admis à l'école maternelle. Cette première rentrée est un événement unique et important dans sa vie. Cette brochure va vous permettre de découvrir l'école sous ses différents aspects et va vous aider à préparer cette rentrée.

- **L'école maternelle fait partie de l'école primaire :**

L'école maternelle couvre le cycle 1 (cycle des apprentissages premiers). Ce n'est qu'au CP que les enfants entreront progressivement en cycle 2 (apprentissage fondamentaux).

- **Notre école maternelle est ouverte aux enfants de 3 à 6 ans :**

PS = Section des petits / MS = Section des moyens / GS = Section des grands

- **Pour une bonne scolarité à l'école maternelle :**

- ASSIDUITÉ:

- Depuis 2019, l'instruction est obligatoire à 3 ans.

La scolarité à l'école maternelle implique donc une fréquentation régulière et assidue indispensable aux progrès de votre enfant.

- Votre enfant est absent ? Merci de **prévenir** l'école dès le matin
 - Par téléphone 04 68 60 05 05
 - ou par l'ENT
 - ou par mail ce.0110412n@ac-montpellier.fr
 - À son retour, chaque absence devra être **justifiée par écrit** dans le cahier de liaison de l'ENT.

- Les relations et communications entre parents et école se feront dans la bienveillance, la confiance et le respect mutuel.

- **Rencontres Familles / École:**

- Fin juin: Matinée d'adaptation / visite pour les futurs Petits.
 - Septembre : Réunion parents-enseignants pour tous.

QUE FAIT-ON À LA MATERNELLE ?

BULLETIN OFFICIEL N°25 DU 24 JUIN 2021

L'école maternelle est une école bienveillante. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Elle s'appuie sur un principe fondamental : Tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. En manifestant sa confiance à l'égard de chaque enfant, l'école l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir, de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà.

3 SPÉCIFICITÉS



UNE ÉCOLE ADAPTÉE AUX JEUNES ENFANTS

- ▶ Accueillir les enfants et leurs parents dans le respect mutuel
- ▶ Accompagner les transitions et travailler en partenariat
- ▶ Tenir compte du développement de l'enfant
 - ▶ évaluation positive



APPRENDRE ET VIVRE ENSEMBLE

- ▶ comprendre la fonction de l'école
- ▶ se construire comme personne singulière au sein d'un groupe



DES MODALITÉS PARTICULIÈRES D'APPRENTISSAGE

- ▶ en jouant
- ▶ en réfléchissant et en résolvant des problèmes
- ▶ en s'exerçant
- ▶ en se remémorant et en mémorisant

5 DOMAINES



LANGAGE

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions (oral et écrit)



EXPLORER LE MONDE

Se repérer dans le temps et l'espace, explorer le monde du vivant, des objets et de la matière



NOMBRES, FORMES ET GRANDEURS

Acquérir les premiers outils mathématiques



ACTIVITÉS ARTISTIQUES

Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

ACTIVITÉ PHYSIQUE

Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique



QUI FAIT QUOI ?

1. L'INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE (IEN)

L'Inspection de l'Éducation nationale gère l'organisation scolaire, les personnels enseignants, la scolarité et la vie scolaire de toutes les écoles d'une même circonscription. Elle est dirigée par un(e) inspecteur/trice de l'éducation nationale (IEN) assisté(e) par des conseillers pédagogiques de circonscription (CPC).

2. LE DIRECTEUR / LA DIRECTRICE

C'est avant tout un enseignant. Il a la charge d'une classe. Pour effectuer le travail de direction, il est remplacé auprès des élèves un jour par mois. Il est à la fois gestionnaire, animateur pédagogique, coordinateur. Mais il n'a aucun pouvoir hiérarchique sur les enseignants de l'école. Il élabore également le projet d'école, accompagné de toute l'équipe scolaire, et préside le conseil d'école.

Du côté des parents, il les reçoit pour les admissions ou à leur demande, organise les élections des représentants de parents d'élèves, intervient si nécessaire dans un conflit enseignant/parent.

3. L'ENSEIGNANT

Les enseignants de la maternelle ou de l'élémentaire reçoivent la même formation. Ils peuvent assurer toutes les classes de la maternelle au CM2. L'enseignant de maternelle marque une rupture avec la nounou ou les puéricultrices de la crèche puisque, avec lui, l'enfant devient un élève.

4. L'ATSEM (AGENT TERRITORIAL SPÉCIALISÉ DES ÉCOLES MATERNELLES)

Dans notre école, une ATSEM est présente dans la classe de maternelle-CP.

Rattachée à l'enseignant, elle joue un rôle très important dans la classe. Elle surveille les enfants, prépare les éléments pour les différentes activités, encadre certains ateliers, accompagne aux toilettes, surveille le dortoir, aide les enfants à s'habiller, installe et range le matériel, veille à l'entretien et à l'hygiène des locaux... Elle mérite le même respect que l'enseignant.

5. L'INFIRMIÈRE PMI / LE MÉDECIN SCOLAIRE

L'infirmière PMI reçoit les enfants de petite ou moyenne section nés sur une période définie pour un bilan complet (développement psychomoteur, vue, audition, dentition).

Le médecin scolaire définit les adaptations apportées à la scolarité de l'enfant si nécessaire. Il aide à l'élaboration et valide les PAI (Projet d'accueil individualisé) autorisant notamment la délivrance de médicaments sur temps scolaire, l'organisation liée aux régimes alimentaires spécifiques, l'aménagements d'horaires...

6. LA MAIRIE

La commune a la charge des écoles publiques établies sur son territoire. Elle est propriétaire des locaux. Elle gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles.

L'organisation de la restauration scolaire et du périscolaire relève de la commune. A ce titre, elle gère les personnels non-enseignants (ATSEM).

QUI FAIT QUOI ? LE RÉSEAU D'AIDES

7. LE RASED / LA PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

- **Le RASED** (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) peut intervenir dans l'école, sur demande des enseignants et avec l'accord des familles, soit au sein de la classe, soit dans une classe à part, de manière individualisée ou par petits groupes. Il existe deux types d'enseignants : le maître E pour les difficultés d'apprentissage scolaire et le maître G pour les enfants qui ont du mal à s'adapter à l'école et aux exigences scolaires.
- **La psychologue scolaire** travaille dans plusieurs écoles et peut intervenir à la demande de l'enseignant si ce dernier constate des difficultés. Avec l'accord des parents, elle peut faire un bilan et proposer un suivi de l'enfant ou des conseils aux familles et à l'équipe pédagogique.

8. L'ENSEIGNANT RÉFÉRENT / L'AESH

- **L'enseignant référent** fait le lien entre les familles, l'équipe éducative et l'ensemble des professionnels qui accompagnent les élèves en situation de handicap.
- **L'AESH** assure des missions d'aide aux élèves en situation de handicap. Sous la responsabilité pédagogique des enseignants, ils ont vocation à favoriser l'autonomie de l'élève, sans se substituer à lui dans la mesure du possible.

9. LE CMP

Le Centre médico-psychologique (CMP) est composé d'une équipe pluridisciplinaire qui regroupe aussi bien des soignants (médecins psychiatres, psychologues cliniciens, infirmiers, orthophonistes, psychomotriciens...) que des travailleurs sociaux (assistants de service social, éducateurs...).

Les centres médico-psychologiques (CMP) ont pour principales missions de :

- accueillir et orienter les jeunes et leurs familles ;
- organiser des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'interventions à domicile ;
- apporter du soutien et des conseils aux familles ;
- prendre en charge des jeunes présentant des difficultés affectives, psychologiques ou familiales
- orienter, si besoin, les jeunes vers des structures adaptées.

10. LE CMS / LA PMI

Le **centre médico-social** a pour principales missions l'**aide** et l'**écoute** pour toute personne qui rencontre des difficultés familiales et sociales. Les **professionnels** seront là pour définir avec vous un projet d'aide pour vous permettre de surmonter vos difficultés.

Les trois missions d'un **CMS** sont donc :

- l'accueil et l'écoute
- la consultation PMI et la prévention
- l'information et le conseil

L'ÉCOLE MATERNELLE

CONSEILS DE RENTRÉE

UNE RENTRÉE SEREINE

L'ENTRÉE EN MATERNELLE :

UNE ÉTAPE IMPORTANTE QUI SE PRÉPARE BIEN AVANT LA RENTRÉE.

- **Accompagner votre enfant le premier jour:**
C'est un moment important. Montrez-vous sûr(e) de vous, il sera sûr de lui. Soyez naturel(le).
- **Vous êtes ému(e), essayez de ne pas le montrer.**
Rassurez-le, dites-lui que vous partez et que vous allez revenir le chercher. Ne vous attardez pas trop et n'oubliez pas le câlin / le bisou.
- **Laissez-le apporter son objet familier** (doudou et tétines)
C'est le lien rassurant avec la maison .
- **Il ne vous dit rien sur l'école...?**
C'est normal: "Détailler / résumer" une journée est une faculté qui n'est pas simple à cet âge.
- **Respectez l'heure de l'entrée et de sortie:**
Votre enfant se sentira intégré dans le groupe et pourra profiter calmement de ses camarades et des coins jeux durant l'accueil. Le retard du soir est pour lui source d'inquiétudes.
- **Un bobo, une dispute...?**
Pas de panique, ce n'est pas grave. Rassurez-le, l'école, c'est aussi l'école de la vie. L'enseignant(e) sera toujours là pour régler tous les petits problèmes, rassurer et veiller au bien être des enfants.
- **Un problème, une question, un désaccord...?**
Parlez-en respectueusement à l'enseignant. Votre enfant sera sensible à la confiance réciproque entre l'école et la famille.
- **Pour l'année scolaire, votre enfant aura besoin de**
 - 2 boîtes de mouchoirs et 2 boîtes de lingettes.
 - 1 ramette de 500 feuilles blanches
 - 2 changes complets à son nom qui resteront à l'école.
 - 1 tablier pour les activités artistiques.
 - une petite gourde / petite bouteille marquée à son nom.
 - une couverture et un oreiller pour la sieste.
 - un grand sac marqué à son nom.

POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE L'ÉCOLE

Je commence à accepter
la séparation
avec mes parents.

Je commence à gérer seul
mes besoins corporels.
(continence, toilettes) *

* Hors pathologie

Je joue avec les
autres enfants.
Je partage les
jeux.



Je réagis aux
sollicitations.
Je regarde et
j'écoute quand
on me parle.

Je commence
à faire des
choses tout seul.

Je commence à gérer
mes frustrations.
Je suis bienveillant avec
les autres.

Je suis capable d'attendre un peu
pour avoir une réponse
ou obtenir quelque chose.

• Votre enfant ne maîtrise pas toutes ces compétences ?

Pas d'inquiétudes ! Il s'agit là de repères qui vous serviront d'indicateurs sur ce qu'il devra maîtriser progressivement au cours des premiers mois de collectivité. Chaque enfant est unique et nous en tenons compte.



AIDER SON ENFANT À DEVENIR ÉLÈVE

ENTRER EN MATERNELLE :

C'EST ENTRER DANS UNE COLLECTIVITÉ QUI A SES RÈGLES DE VIE.

- **LE RESPECT / LA BIENVEILLANCE**

A l'école maternelle, on apprend à devenir élève :

On apprend à respecter les autres (camarades et adultes),
à prendre soin du matériel, à faire preuve de solidarité, mais aussi à ne pas crier, mentir, dire de gros mots, taper ou blesser ses camarades.

Cependant votre aide est indispensable pour nous aider à apprendre la bienveillance à votre enfant.

- **GÉRER SES FRUSTRATIONS**

Accompagnez-le à la maison pour apprendre à gérer ses frustrations:
Apprendre à jouer ensemble, à attendre son tour, à partager,
à accepter de perdre...

- **APPRENDRE LA POLITESSE**

C'est aussi à la maison que l'on apprend les règles de politesse
« Bonjour », « Au revoir », « S'il te plaît », « Merci », « Est-ce que je peux... »

- **DEVENIR AUTONOME**

A la maison, on peut aussi commencer à apprendre à se moucher, aller aux toilettes seul, mettre son manteau et ses chaussures ...

- **Pour l'aider à devenir autonome :**

- Choisir des vêtements pratiques
 - Préférer des chaussures à scratch plutôt qu'à lacets
 - Préférer des moufles plutôt que des gants à doigts
 - Marquer ses affaires à son nom pour les retrouver facilement
 - Laisser les jeux et jouets à la maison (Evite les conflits et les pertes)

**AINSI VOUS AIDEREZ VOTRE ENFANT
À ÊTRE FIER DE RÉUSSIR SEUL UN MAXIMUM DE CHOSES.**

MON ENFANT FACE AUX ÉCRANS



LES 4 PAS...

L'écran fait partie de notre quotidien: travail, maison, loisirs...
L'enfant y est confronté dès son plus jeune âge.
Il y passe un temps de plus en plus long.

Voici quelques conseils qui permettront à votre enfant
de s'approprier l'écran sans en devenir captif.



AU RÉVEIL

PENDANT LES REPAS

AVANT DE S'ENDORMIR

DANS SA CHAMBRE

Mettre en place ces 4 temps dès aujourd'hui, c'est aider votre enfant à développer :

- ▶ son langage / son vocabulaire
- ▶ sa pensée / son imagination
- ▶ son autonomie / sa capacité à être seul
- ▶ sa capacité à distinguer Réel et Virtuel

d'après Sabine Duflo, psychologue clinicienne,
Centre médico-psychologique de Noisy-Le-Grand

CONTACTS

Ecole Primaire

MONTMAUR

1 rue de la République

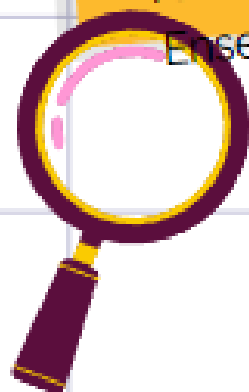
11320 MONTMAUR

ce.0110412n@ac-montpellier.fr

Directrice et enseignante
maternelle-CP: Béatrice Soulet

ATSEM: séverine Calmettes

Enseignante CE-CM: Laurie
Fernandez



MAIRIE

1 rue de la mairie

11320 MONTMAUR

04 68 60 00 74

mairie@commune-montmaur.fr